

Amiens, le 9 décembre 2013

LE DIRECTEUR ACADEMIQUE
des Services de l'Education Nationale,
directeur des services départementaux
de l'éducation nationale de la Somme

à

Monsieur l'administrateur provisoire de l'ESPÉ d'Amiens
S/C de Monsieur le Président
de l'Université Picardie Jules Verne

Mesdames et messieurs les inspecteurs
de l'éducation nationale

Mesdames et messieurs les directeurs d'école
Mesdames et messieurs les enseignants
S/C de mesdames et messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale

DPE 6

Affaire suivie par
Sandrine GARIDI
Michèle HONNET

Téléphone
03 22 71 25 51
03.22.82.37.87
Fax
03 22 82 37 48

Mél.
ce.dpe80
@ac-amiens.fr

Rectorat
20 Bd Alsace Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi
De 8 heures à 18 heures

Objet : Stage de préparation au diplôme d'Etat de psychologie scolaire – année scolaire 2014-2015.

Référence : - Décret n° 89-684 du 18 septembre 1989 modifié portant création du diplôme d'Etat de psychologie scolaire.
- Arrêté du 16 janvier 1991 relatif au diplôme de psychologie scolaire.

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur les modalités de recrutement des candidats au stage de préparation au diplôme d'Etat de psychologie scolaire.

Pour être admis à suivre le cycle de formation, les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- Etre instituteur ou professeur des écoles titulaire du corps enseignant du 1^{er} degré
- Justifier de l'obtention de la licence de psychologie avant l'entrée dans le cycle de formation
- Avoir effectué, avant l'entrée dans le cycle de formation, trois années de services effectifs équivalents temps plein d'enseignement dans une classe. Les services effectués en tant que « faisant fonction » de psychologue scolaire, éducateur en internat ou chargé de rééducation ne sont pas considérés comme de l'enseignement.
- S'engager à exercer, à l'issue du stage, des fonctions de psychologue scolaire pendant trois années consécutives dans le département où l'admission au stage a été prononcée.


Les candidatures seront présentées au moyen de l'imprimé joint à la présente (3 documents) **et me seront adressées pour le 07 janvier 2014 par la voie hiérarchique**, l'inspecteur de l'Education nationale devant émettre un avis sur la candidature. Devront être joints :

- Un curriculum vitae
- La copie de la licence de psychologie ou l'attestation d'inscription à la licence
- Un état des services
- Une lettre de motivation
- Une enveloppe libellée à l'adresse du candidat, affranchie au tarif postal en vigueur

La formation aura lieu à l'université de PARIS 5 à BOULOGNE-BILLANCOURT.

La commission administrative paritaire départementale compétente sera consultée sur les candidatures reçues, en fonction de l'opportunité de départs en formation.

Tous renseignements complémentaires pourront être demandés à Madame l'inspectrice de l'éducation nationale chargée de l'adaptation scolaire et la scolarisation des élèves handicapés à la direction académique des services départementaux de l'Education nationale ☎ 03 22 71 25 09.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a small loop at the end, followed by a shorter horizontal stroke below it.

Yves DELECLUSE

CETTE CIRCULAIRE DEVRA ÊTRE PORTEE A LA CONNAISSANCE DE CHAQUE
ENSEIGNANT TITULAIRE DE VOTRE ETABLISSEMENT